

**École secondaire Joseph-François-Perrault**

140, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R T27

Téléphone : 418 686-4040, poste 4060 Télécopieur : 418 525-8195

**Conseil d'établissement**  
**Séance ordinaire du lundi 8 février 2021**  
Rencontre virtuelle (TEAMS)  
De 19 h à 21 h

**Procès-verbal**

**FINAL**

**Sont présents :**

Simone Bertrand	Membre élève
André Bureau	Membre du personnel professionnel
Audrey Cook	Directrice adjointe par intérim
Diane De Carufel	Membre du personnel de soutien
Marie-Hélène Drolet	Membre parent
Nicolas Giroux	Membre du personnel enseignant
Anne Hurtubise	Membre parent et représentante au comité de parents
Sébastien Ivers	Membre parent
Christine Latrasse	Membre parent
Évangéline LeBlanc	Membre parent (substitut)
Andrée Mainville	Membre parent et substitut au comité de parent
Anne-Marie Lemieux	Directrice par intérim
Alison Paquet	Membre de la communauté
Jean-Philippe Perreault	Membre parent
Romy Sinotte	Membre élève

**Est absent :**

Vincent Gagné	Membre du personnel enseignant
---------------	--------------------------------

**Invité(s) :**

Audréanne Labrie-Faucher	Stagiaire Antre-Classe
Dominique Claveau	Technicienne en administration

1-

## Mot de bienvenue

Le quorum est atteint à 19 h. Madame Marie-Hélène Drolet, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement.

Monsieur Sébastien Ivers fera office de secrétaire au cours de la réunion.

2-

## Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE20/21-19

### L'ordre du jour se présente ainsi :

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Intervention du public;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2020;
5. Suivis au procès-verbal du 7 décembre 2020;
6. Demande des enseignants – État de situation et suivi;
7. Rapport de la représentante au comité de parents;
8. Mot des représentants étudiants;
9. Demandes pour le fonds à destination spéciale;
10. Adoption de la grille-matières 2021-2022;
11. Agrandissement / suivi des travaux;
12. Journée hivernale / changement à l'horaire;
13. Consultation des élèves (Google Form présenté sur place);
14. Critères d'inscription des élèves;
15. Approbation des activités et des sorties éducatives;
16. Mot de la direction;
17. Autres sujets;
18. Date de la prochaine réunion;
19. Clôture de la rencontre.

Madame Marie-Hélène Drolet fait la lecture de l'ordre du jour.

Monsieur Nicolas Giroux propose et madame Christine Latrassé appuie l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout des points « Mesures dédiées et protégées » et « Formation obligatoire » aux points 15 et 16. Les points suivants sont décalés.

3-

## Intervention du public

Aucun public.

4-

**Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2020**

CE20/21-20

Madame Christine Latrasse propose et madame Diane De Carufel appuie l'adoption du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2020, tel qu'il est présenté.

5-

**Suivis au procès-verbal du 7 décembre 2020**

Madame Anne-Marie Lemieux mentionne que le suivi pour l'ouverture des caméras sera traité en point à l'ordre du jour. Madame Latrasse demande un suivi pour la qualité de l'eau. La directrice confirme qu'une fontaine a été condamnée. Les autres points d'eau qui posaient un peu problème se trouvaient dans les salles de bain des membres du personnel et des affiches ont été posées pour aviser de laisser couler l'eau avant de se laver les mains. L'eau à l'école ne pose pas problème sinon et les correctifs à faire viendront possiblement lors des travaux d'agrandissement.

CE20/21-21

Les membres du conseil d'établissement se questionnent à savoir ce qu'il en est de la demande des enseignants présentée lors de la dernière rencontre, le 7 décembre. Madame Valérie Drapeau, enseignante, a démissionné du conseil d'établissement, donc monsieur Nicolas Giroux, enseignant, la remplace comme représentant du syndicat des enseignants au conseil d'établissement.

Au sujet de la demande d'appui des enseignants pour la question des négociations, Madame Anne Hurtubise, représentante au comité de parents, mentionne que plusieurs autres conseils d'établissement se sont prononcés en faveur des demandes et les ont appuyées.

Monsieur Nicolas Giroux, délégué syndical présente sa vision du contexte : les enseignants sont en négociations présentement et ils trouvent qu'ils manquent d'appuis.

Madame Lemieux, directrice par intérim, insiste sur le fait qu'appuyer en bloc les demandes serait inapproprié étant donné que le processus de négociations est présentement en cours et qu'on doit faire confiance aux instances.

Madame Marie-Hélène Drolet, présidente, propose donc que le vote se fasse d'abord sur les demandes telles qu'elles ont été présentées lors de la réunion du 7 décembre 2020. Elle propose ensuite de produire un texte qui serait un appui de principe aux revendications des enseignants.

Le conseil d'établissement passe au vote : six votes en faveur. Cinq membres du conseil d'établissement n'ont pas de droits de vote. Cinq abstentions. Aucun vote contre. L'appui aux demandes syndicales des enseignants est par conséquent adopté. Les membres étudiants du CE ne seront pas incluses dans cette démarche.

7-	<b>Rapport de la représentante au comité de parents</b>
	La représentante au comité de parents et son substitut étaient absents. Il y aura un suivi lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.
8-	<b>Mot des représentants étudiants</b>
	<p>Les représentantes des étudiants mentionnent qu'ils préparent actuellement la St-Valentin. Le parlement travaille également sur un projet de Masques jetables.</p> <p>Madame Hurtubise questionne sur la préparation pour la fin d'année et ce qu'il en est de « Lève-toi Perrault ». La direction présente différents scénarios, selon les mesures sanitaires qui seront en vigueur, pour le bal de fin d'année.</p> <p>Pour « Lève-toi Perrault », la direction mentionne que ça a très bien commencé, autour de 300 personnes en ligne au début. Un membre étudiant du conseil d'établissement mentionne que ça a baissé à 15-20 et maintenant 10-15 personnes. L'enseignant responsable du projet nous donnera les statistiques pour la prochaine rencontre du conseil d'établissement. Différentes suggestions sont apportées.</p>
9-	<b>Demandes pour le fonds à destination spéciale</b>
	Le conseil d'établissement n'a reçu aucune nouvelle demande pour le fonds à destination spéciale.
10-	<b>Adoption de la grille-matières pour 2021-2022</b>
CE20/21-22	<p>La direction présente la grille-matières pour l'année 2021-2022. Aucun changement n'a été apporté en raison de la situation particulière cette année.</p> <p>L'adoption de la grille-matières 2021-2022 est proposée par madame Andrée Mainville et secondée par monsieur Nicolas Giroux.</p>

11-

**Agrandissement / suivi des travaux**

Madame Lemieux, directrice par intérim, mentionne qu'il n'y a pas beaucoup de nouvelles informations concernant l'agrandissement. Les membres du conseil d'établissement sont toujours en attente de rencontrer l'équipe d'architectes. Les travaux devraient être terminés en 2022. Ils débuteront en avril 2021. Il y aura possiblement des bruits et des ajustements à venir. Une adaptation sera nécessaire. La capacité d'accueil de l'école sera augmentée.

Madame Évangéline LeBlanc demande ce qu'il en est de l'intégration de l'art à l'architecture. Madame Lemieux répond que la première rencontre aura lieu dans les semaines à venir. Le choix de l'artiste n'est pas encore connu.

Madame LeBlanc s'informe sur les mesures d'atténuation. La direction répond qu'un local d'arts sera déplacé. Les travaux se dérouleront surtout au sous-sol, où se trouvent des locaux d'arts, ce qui devrait être un moindre mal puisque les classes d'arts sont des cours de mise en action. Les cours en virtuel devraient rendre le bruit moins dérangeant.

Le point sera discuté à nouveau lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

12-

**Journée hivernale / changement à l'horaire**

CE20/21-23

La direction mentionne qu'il y aura une journée d'activités hivernale organisée le vendredi 26 février 2021 et que l'horaire de la journée sera en continu, donc écourté. Il s'agira de marches animées, avec différents défis. Les points de départ se feront à différents endroits des environs de l'école, selon les bulles classes, en accord avec les mesures sanitaires.

Madame Christine Latrassé propose l'approbation de ce changement d'horaire. Elle est appuyée par monsieur Nicolas Giroux.

**CE20/21-25**

Le conseil d'établissement doit consulter les élèves, mais puisque l'école consulte déjà les élèves, la direction offre si le conseil d'établissement veut conduire sa propre consultation ou se joindre à la consultation faite par l'école. La direction présente le sondage au conseil d'établissement. Le Parlement étudiant a participé à l'élaboration du sondage.

Madame Anne Hurtubise demande le pourcentage de réponse de l'an dernier et le but du sondage. La direction répond qu'elle se sert des résultats du sondage pour adopter des moyens concrets. Elle ajoute avoir reçu un bon taux de réponse en 2019. Par contre, la pandémie a fait diminuer le taux de réponse. La direction fait beaucoup de rappels. Des actions sont prises en fonction des réponses. Le sondage servira de consultations aussi pour le conseil d'établissement.

Vote : 12 en faveur. 5 sans droit de vote.

Madame Andrée Mainville propose l'approbation du sondage aux élèves et monsieur Sébastien Ivers appuie.

14-

**Critères d'inscription des élèves**

Les critères d'inscription des élèves ont été envoyés aux membres tel que prévu dans les rôles du conseil d'établissement.

15-

**Mesures dédiées et protégées**

**CE20/21-24**

La direction présente le budget avec les montants alloués par le Centre de services scolaire de la Capitale. Elle précise que ces montants n'ont pas été repris par le Ministère, même s'ils n'ont pas été dépensés. Ces sommes sont protégées, donc elles ne peuvent pas être utilisées à d'autres fins. La direction présente la résolution que le conseil d'établissement doit adopter pour attester les montants reçus. Elle présente également les mesures dédiées.

Madame LeBlanc questionne sur l'utilisation des sommes allouées pour l'aide alimentaire. La directrice répond qu'une collation est remise aux élèves à l'arrivée à l'école le matin. Aussi, des coupons pour des repas sur l'heure du midi en cas d'activités sont remis. L'aide alimentaire est aussi utilisée pour fournir des repas, qui respectent la politique alimentaire du Centre de services scolaire de la Capitale, dans certaines situations.



16-

**Formation obligatoire**

La direction explique qu'elle doit confirmer que les membres du conseil d'établissement de l'école Joseph-François-Perrault ont bien suivi la formation obligatoire. Les membres doivent donc lui confirmer par écrit.

17-

**Approbation des activités et des sorties éducatives**

CE20/21-26

La direction présente les nouvelles demandes d'activités éducatives. Il s'agit du courrier du cœur pour la St-Valentin et de la représentation en classe, en avril, de la pièce de théâtre « Le Confessionnal », pour les groupes de 5<sup>e</sup> secondaire.

Madame Christine Latrasse propose l'approbation des nouvelles demandes d'activités éducatives et monsieur Nicolas Giroux appuie.

16-

**Mot de la direction**

Madame Lemieux remercie les membres pour son premier conseil d'établissement en tant que directrice. Elle est désolée des ajouts de dernière minute.

Elle propose d'informer les membres du conseil d'établissement du suivi des travaux d'agrandissement par courriel. La présidente, Madame Drolet est d'accord. Ce sujet doit revenir au conseil d'établissement.

17-	<b>Autres sujets</b>
	<p><u>Caméras ouvertes</u></p> <p>La direction mentionne que les caméras ouvertes permettent une meilleure cohésion de groupe et un meilleur suivi de la compréhension. De plus, ça permet aux enseignants une prise de présence en « classe » plus efficace. Elle sait qu'il reste des enjeux, dont l'utilisation de la bande passante et que plusieurs élèves ont un malaise face à l'ouverture de la caméra. Les membres du CE s'accordent sur la nécessité d'ouvrir les caméras.</p> <p>Madame Lemieux ajoute que l'école a acheté des Chromebooks pour que tous les élèves aient une caméra. En début d'année, il y a eu beaucoup de retard dans la livraison. Elle invite tous ceux qui ont besoin de caméra de se manifester.</p> <p>Madame Drolet propose que le parlement étudiant puisse réfléchir à des façons originales d'inciter les élèves à ouvrir leur caméra.</p>
18-	<b>Date de la prochaine réunion</b>
	<p>La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 19 avril prochain.</p>
19-	<b>Clôture de la rencontre</b>
CE20/21-27	<p>Madame Marie-Hélène Drolet propose la levée de l'assemblée à 21 h 02.</p>



Sébastien Ivers, secrétaire



Marie-Hélène Drolet, présidente